



Un plan directeur pour Troistorrents

Depuis plusieurs mois, la Commune travaille sur un plan directeur qui définit les actions prioritaires à mener ces prochaines années.

1. A quoi ça sert?

Le plan directeur met sur le papier les projets prioritaires de la Commune jusqu'en 2035. Il est sa feuille de route. Étant donné sa forme très concrète, il est un outil de pilotage pour les autorités qui peuvent s'y référer en tout temps. Où en est ce projet? Le calendrier est-il tenu? Le budget est-il respecté?

2. Comment a-t-il été élaboré?

Le plan directeur est le fruit du travail commun du Conseil et des chefs de service, qui se sont réunis à plusieurs reprises pour en discuter. Toutes les actions - en cours ou à venir - dans les différents dicastères ont été passées en revue et priorisées. De nouveaux besoins et projets ont également été identifiés.

3. Quelle est la différence avec un programme de législature?

A la différence d'un programme de législature qui couvre quatre années, le plan directeur va plus loin. Certaines actions sont déjà ou seront réalisées dans la législature en cours; d'autres sont au stade de l'intention ou de l'étude et sont appelées à se réaliser dans les législatures suivantes. De nombreux projets s'étendent au-delà d'une législature, d'où l'importance de se projeter dans un horizon temporel plus éloigné.

4. Peut-il évoluer?

Le plan directeur fixe une vision à long terme pour la Commune. En fonction de l'évolution des besoins, des opportunités, de sa situation financière ou des normes légales par exemple, la Commune peut abandonner, modifier, redimensionner ou ajouter des projets. Il est donc possible qu'en cours de route, des changements soient apportés. Ces modifications seront présentées de manière transparente.





Un plan directeur pour Troistorrents

5. Comment est-il structuré?

Le plan directeur pose des objectifs concrets dans quatre domaines d'action principaux:

1. Société
2. Economie et tourisme
3. Infrastructures et environnement
4. Administration

En tout, près d'une centaine d'actions ont été identifiées. Pour chacune, une date de début et de fin, ainsi que des responsabilités ont été définies. Fin 2023, le plan directeur sera accessible en ligne.

6. Qui travaille sur le plan directeur?

L'ensemble du Conseil et de l'Administration communale avec, en premier lieu, les Chefs de service qui assument la responsabilité opérationnelle des projets.

Les prochaines étapes



FIXER DES OBJECTIFS

Entre 2021 et 2022, le Conseil a défini sa vision pour la prochaine décennie. Il a identifié **les objectifs, mesures et actions** qui composeront le plan directeur 2035.

DÉFINIR L'ENVELOPPE FINANCIÈRE

En 2023, le Conseil finalisera **le plan des investissements** qui déterminera le financement nécessaire à chaque projet.

DISPOSER D'UN CALENDRIER

Chaque action du plan directeur sera planifiée **selon les priorités et ressources** à disposition.

SUIVRE L'AVANCÉE DES PROJETS

Dès la fin 2023, **un outil en ligne** permettra à l'Administration communale, ainsi qu'à la population, de suivre en tout temps l'avancée des projets.



Un plan directeur pour Troistorrents

Notre vision

Quel sera le visage de Troistorrents en 2035?

Idéalement située entre la plaine et la montagne, la Commune de Troistorrents poursuit son développement de manière harmonieuse et dans le respect de son patrimoine. Elle inscrit ses actions dans la **durabilité**, tend vers une **utilisation efficiente de ses ressources et encourage la participation citoyenne**.

Grâce à son action, la Commune a gagné en attractivité et en cohésion entre ses différents villages. Les autorités promeuvent une **vie villageoise forte** et s'engagent pour le **maintien d'une économie locale**. En 2035, ses infrastructures touristiques sont renouvelées, ou en voie de l'être, et son offre hôtelière est étoffée.

Seule ou en collaboration avec d'autres Communes, Troistorrents propose aux familles et aux aînés **des solutions de prise en charge adaptées et en suffisance**. Plus généralement, elle garantit **l'intégration de tous, sans distinction**, et fait de son territoire un lieu où il fait bon vivre.

L'ensemble de **ses réseaux couvrent les besoins de la population** et ses finances lui permettent de **faire face aux investissements** à venir.

